

Règles générales et bonnes pratiques mutuelles liées à l'utilisation des moyens d'Oncoprotéomique de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (Prot'ICO) par les équipes de recherche.

Engagements respectifs

Toute personne souhaitant faire appel aux services et/ou expertises de Prot'ICO s'engage à en respecter les règles de fonctionnement communes précisées dans ce document et éventuellement détaillées dans un contrat le cas échéant :

Prot'ICO mutualise des matériels et des compétences pour les rendre disponibles à la communauté scientifique de site ou extérieure, à un coût identifié suivant des règles de calculs mises en place par sa tutelle.

Prot'ICO assure la maintenance des appareils mis en œuvre en assure les contrôles pertinents garantissant la fiabilité et la robustesse des résultats produits. Elle participe dans le cadre d'un contrat de collaboration à la formation éventuelle des usagers et apporte un soutien expert à la lecture de résultats, à leur interprétation, et à la rédaction de protocoles ou de matériels et méthodes.

Les demandeurs et les membres de Prot'ICO, ainsi que les personnels partageant les mêmes locaux s'engagent dans une obligation générale de discrétion et de non-divulgence d'information scientifique et technique hors du périmètre de chaque partie. Toutes les informations et coordonnées concernant les utilisateurs seront utilisées uniquement à des fins professionnelles dans le cadre du RGPD.

La prise de contact pour une sollicitation de Prot'ICO peut être faite par mail :

labo.proteomique@ico.unicancer.fr, par téléphone : 02.41.35.28.26 ou directement sur site sur rendez-vous.

Gestion des demandes

Réunion initiale

Elle permet l'examen des besoins du demandeur et débouche sur une proposition de mise en adéquation de la demande avec les moyens disponibles.

Au cours de cette réunion, seront proposés les méthodes adéquates de préparation d'échantillons, les moyens à mettre en œuvre, les difficultés de réalisation, les nécessités de formations, les mises au point à effectuer ainsi que l'évaluation des délais, des coûts ...etc.

Il est alors proposé que les projets soient traités soit en prestation (tarifs aux coûts complets) soit en collaboration (tarifs limités aux coûts consommables, hors salaires et amortissement).

Pour les utilisateurs non académiques, cette réunion sera facturée à hauteur de 500€ HT, somme qui sera déduite des coûts des premiers travaux engagés ultérieurement s'ils sont demandés.

Acceptation du projet :

Tout demandeur doit signer la charte « Plateforme Prot'ICO » accompagnant la fiche projet signée ainsi que le contrat engagé (collaboration ou de prestation), signé des deux parties, permettant de valider les engagements respectifs et les contours du projet.

La validation définitive sera effectuée par Prot'ICO à l'issue de la réunion ou après d'éventuels tests de faisabilité.

Préparation des échantillons :

Pour plus de facilité et de reproductibilité dans les résultats, des procédures très précises sont à suivre quant à la façon dont vous devez préparer et amener les échantillons. Ces différents protocoles sont disponibles auprès du personnel de la plateforme.

Les échantillons doivent être envoyés à Prot'ICO, accompagnés de la fiche descriptive (Fiche Projet) préalablement délivrée par Prot'ICO. Cette fiche projet doit être dûment remplie et transmise sous forme électronique à labo.proteomique@ico.unicancer.fr et une copie papier signée par le responsable d'équipe doit obligatoirement accompagner les échantillons. L'envoi de cette version signée valide la charte et le contrat qu'il soit de collaboration ou de prestation.

Cette fiche comprendra une description complète des échantillons fournis (nombre, annotation des tubes, volumes, etc...) en reprenant fidèlement les identifications notées sur les tubes. Aucun échantillon ne sera traité en absence de cette fiche ou si la liste dans la fiche n'est pas conforme aux échantillons fournis. Les échantillons peuvent être transmis par colis dûment étiqueté et garantissant la protection des échantillons vis-à-vis de la durée du transport envisagée et de la température recommandée.

L'envoi des échantillons est effectué à l'adresse de l'équipe :

Oncoproteomique – Prot'ICO
Institut de Cancérologie de l'Ouest - INSERM
Cour Logistique
Rue Valentin Haüy
F-49100 ANGERS
France

Les échantillons peuvent aussi être directement apportés à l'équipe après prise de rendez-vous.

Les échantillons reçus seront conservés dans les conditions requises en vue de leur analyse. La partie non utilisée des échantillons si elle existe ainsi que les produits intermédiaires et finaux seront conservés jusque 3 mois après l'envoi des résultats puis détruits sauf demande expresse du client. Prot'ICO s'engage à conserver une copie des fichiers d'analyse sous une forme exploitable et acceptable par les principaux journaux scientifiques jusque 5 ans après l'envoi des résultats. La demande de mise en dépôt sur des serveurs spécialisés (type [PRIDE - Proteomics Identification Database \(ebi.ac.uk\)](https://www.ebi.ac.uk/pride/)) devra être effectuée préalablement à la soumission de manuscrits et accompagnée des informations pertinentes (nom des fiches projets, numéros d'échantillons dans la fiche, type cellulaire/tissu, pathologie, titre et résumé des travaux, mots-clés, etc).

Conditions - Transmission des échantillons

Les utilisateurs s'engagent à

- Informer Prot'ICO des risques associés aux échantillons, quels qu'ils soient (chimiques, radiologiques, nanoparticules, prions biologiques, ...etc.)
- Posséder tous les documents réglementaires, dans le domaine éthique en particulier les consentements des patients, les autorisations de manipulations sur animaux ou les agréments OGM. **L'anonymisation des échantillons humains avant l'entrée sur la plateforme est également requise.**

Garantie de qualité des prestations

Prot'ICO est engagée dans une démarche qualité suivant le référentiel NFX50-900 (intégrant un système de management de la qualité ISO 9001:2015) lui permettant notamment l'évaluation et l'évolution des activités à l'aide d'enquêtes annuelles de satisfaction et d'analyse des besoins.

Tarification et facturation :

Le tarif est basé sur les coûts d'exploitation et suit les règles de calcul mises en place par l'ICO avec une logique de répercussion de l'amortissement des appareils employés, des salaires et des couts d'hébergement en cas de prestation simple, encadrée par contrat.

La facturation est trimestrielle en fonction des travaux réalisés et/ou du temps-machine utilisé. Le chef d'équipe/le responsable du projet s'engage à régler les sommes dues au titre du contrat l'engageant, collaboration ou prestation, pour les travaux effectués et l'utilisation des systèmes de Prot'ICO. Lorsqu'un projet requiert un usage intensif, la rédaction préalable d'une demande de financement doit prévoir le budget nécessaire au fonctionnement et éventuellement à l'emploi de main d'œuvre ou au cofinancement des équipements pertinents. A ce titre Prot'ICO propose de détailler sa contribution et de fournir des devis estimatifs.

Publications :

Tout résultat issu de la plateforme et susceptible d'être repris dans une publication ou communication doit être signalé à Prot'ICO.

Sauf en cas d'accord des parties dans le cadre d'un contrat de prestation, Prot'ICO aura à charge de s'assurer de la présentation des données et de la relecture des conclusions associées. Prot'ICO produira sous les mêmes conditions et selon les besoins et son domaine de compétences : des données transformées, une relecture experte, un "matériels & méthodes" et/ou des figures légendées. L'affiliation en vigueur sera fournie par Prot'ICO.

La citation des personnels ICO parmi les co-auteurs est encouragée. Ces publications et communications pourront ainsi mentionner le concours apporté par chacune des parties à la réalisation du Projet selon les usages.

Dans tous les cas, toute communication ou publication d'un Projet réalisé avec le concours de Prot'ICO doit inclure des remerciements à Prot'ICO et indiquer nominativement les membres du personnel de l'ICO impliqués dans le projet sous la forme « **Projet de recherche mené grâce au concours de Prot'ICO Angers – F49000 – France** ».